

1 Plan géométrique de la ville et faubourg de Neuchâtel levé en 1776 par David Colin. Il montre des dispositions urbaines encore proches de celles du Moyen Âge (Copie réduite par le Bureau des travaux publics, 1922. Archives de la Ville)

- 1 Croix-du-Marché
- 2 Rue de l'Hôpital
- 3 Place du Marché, actuelle place des Halles

LA CRÉATION DES PLACES À NEUCHÂTEL ET DANS LES VILLES NEUVES NEUCHÂTELOISES

JACQUES BUJARD

Le territoire actuel du canton de Neuchâtel comptait cinq villes au Moyen Âge ; trois d'entre elles – Neuchâtel, Boudry et Le Landeron – dépendaient du comte de Neuchâtel, alors que les deux autres – La Bonneville et Valangin – appartenaient à la seigneurie de Valangin. Elles ont fait pour la plupart l'objet d'interventions d'archéologie du bâti,¹ mais aucune fouille d'une place urbaine n'y a été pratiquée jusqu'ici. Les résultats offerts par l'étude des élévations et des sous-sols ainsi que la documentation historique permettent néanmoins d'offrir un éclairage sur la forme et la genèse de ces espaces publics.

NEUCHÂTEL

Neuchâtel, la ville la plus ancienne du canton, a été fondée au milieu du 12^e siècle par les frères Rodolphe I^{er} et Manegold II, seigneurs de Neuchâtel, au pied d'un château créé quelques décennies avant 1011.² Les premières mentions de bourgeois apparaissent en 1185, période correspondant aussi à la fondation du chapitre de la Collégiale Notre-Dame et au début de la construction de l'église actuelle. Une trentaine d'années plus tard, en 1214, la famille comtale accorde à la ville ses premières franchises.³

Le Chastel, le bourg fortifié primitif, ne compte que deux rues, les actuelles rues du Château et du Pommier. Une extension des constructions se fait rapidement au pied de la colline, dans le Bourg avant 1214, puis avant 1269 dans le Neubourg, sur l'autre rive du Seyon. Des fortifications viennent progressivement enserrer ces nouveaux quartiers dans le courant du 13^e siècle.

En 1353, Neuchâtel compte quelque 256 maisons. Les activités artisanales et commerciales se déroulent au pied de la colline, dans le Bourg, comme l'indiquent le nom de la rue du Marché qualifiant alors la rangée occidentale de la rue des Moulins – qui tire elle-même son appellation des rouages qui s'y trouvent –, et celui du quartier du Mazel (*macellum*, boucherie), autour de la boucherie banale plus près du lac.

La ville ne compte pas de place de grandes dimensions avant le 15^e siècle, mais des tronçons de rues plus larges que les autres en font office ; cela apparaît encore

clairement sur les plans levés avant les remaniements urbains de la fin du 18^e siècle et du siècle suivant, ceux de David Colin en 1776 (fig. 1) et de Jean-Jacques Berthoud en 1769 (fig. 2). C'est en particulier le cas de deux carrefours. Celui de la Croix-du-Marché est situé à la croisée de la rue des Moulins et de la voie reliant la Maleporte, la porte orientale du bourg, au pont sur le Seyon. À l'angle de la Grand Rue et de la rue de l'Hôpital, une seconde petite place est formée par un léger élargissement de l'espace de circulation. Des arcades bordent les flancs de cette place, dès le 15^e siècle semble-t-il (fig. 3). L'un de ces bâtiments à arcades – la maison de Moringue, soit des nobles de Möringen (Rue de l'Hôpital 20, ancien hôtel du Faucon) – est acheté par la ville en 1458 pour y installer une auberge communale. Désigné en 1485 comme maison du conseil de ville, il a dû accueillir un temps la salle du conseil.

Il est à noter que les deux fontaines ornées de bannières peintes signalées en 1469 se trouvaient à la rue de l'Hôpital et à la Croix-du-Marché, soit sur les deux places de la ville.⁴

L'accensement des grèves dès les années 1420 amène la création d'une nouvelle place, plus vaste, entre les halles et le lac (actuelle place des Halles). Cet espace délimité par les édifices successivement élevés dans le courant du 15^e siècle a conservé sa fonction de place de marché jusqu'à nos jours. Les marchandises pouvaient y être facilement apportées depuis les ports voisins.

En outre, il faut signaler que des espaces ne pouvant pas être considérés comme de véritables places urbaines accueillent parfois des rassemblements ; il s'agit des grèves du lac, où se déroulent en particulier les exécutions de condamnés, et du cimetière entourant la Collégiale, où se tiennent les audiences comtales.

¹ Recherches menées par l'Office cantonal du patrimoine et de l'archéologie (OPAN). BUJARD 2011 ; BUJARD 2016 ; BUJARD/REYNIER 2006.

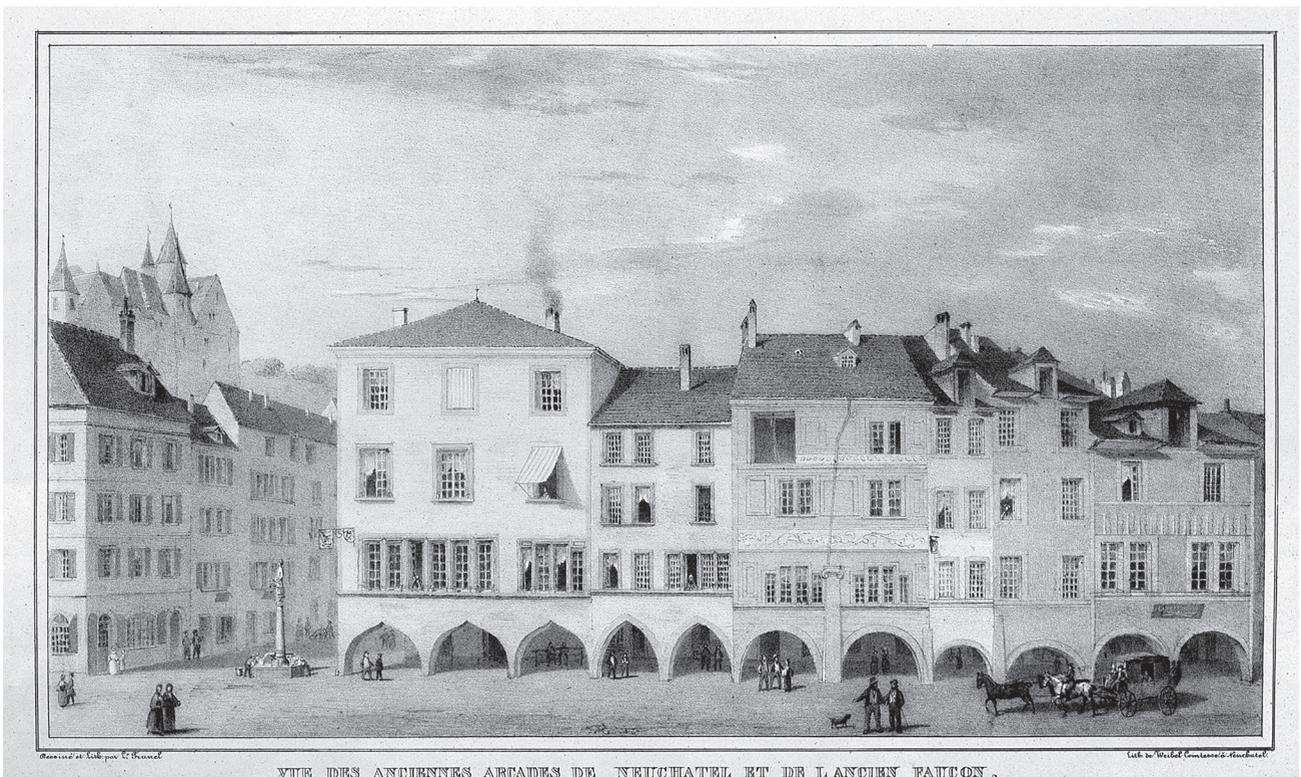
² BUJARD/REYNIER 2003 ; BUJARD/REYNIER 2006.

³ FAVARGER/TRIBOLET 1982, doc. no 1, avril 1214, p. 25–29.

⁴ COURVOISIER MAH NE 1955, p. 55, 321–23. Les arcades ont été supprimées entre 1824 et 1830.



2 Plan de la Ville et Faubourg de Neuchâtel. Pris à Vol d'oiseau dans la hauteur du côté de Serrières et dédié à Messieurs Les Quatre Ministraux et Conseil de cette ville par leur très b. et très obt serviteur J:J. Berthoud, de Couvet en 1769 (Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel). Cette vue donne une bonne idée des places anciennes malgré la largeur exagérée des rues et les déformations.



3 Vue des anciennes arcades de Neuchâtel et de l'ancien Faucon, tels qu'ils existaient avant leur démolition en 1825. Lithographie de Franel, vers 1825 (Archives de la ville de Neuchâtel)



4 Vue aérienne de la ville de Boudry (Archives OPAN)

BOUDRY

La ville de Boudry s'est développée au début du 14^e siècle au bas d'une colline portant un château élevé vers le milieu du siècle précédent.⁵ Elle a été dotée de franchises en 1343.⁶ C'est une ville-rue, d'environ 300 m de longueur par 50 m de largeur, entourée d'une enceinte à laquelle s'adossent les maisons (fig. 4, 5). Comme l'ont montré des investigations archéologiques, les maisons primitives étaient contiguës et assez courtes, environ 7,50 m, avant d'être allongées au détriment de la rue dans un deuxième temps, dans le courant du 14^e siècle toujours vraisemblablement. Aucune véritable place n'est décelable, mais la largeur conséquente de la rue la rendait apte à accueillir les marchés, ainsi qu'une fontaine à statue dès 1610.

LA BONNEVILLE

La Bonneville, située à deux kilomètres au nord de Valangin, a été fondée avant 1295 par les seigneurs de Valangin, Jean et Thierry d'Aarberg, mais détruite en 1301 déjà par le comte Rodolphe de Neuchâtel.⁷

Faute de fouilles archéologiques modernes, l'aspect de La Bonneville au Moyen Âge est mal connu. Néanmoins des levées de terrain et des observations effectuées au 19^e siècle permettent de reconnaître un double

fossé entourant une ville de plan rectangulaire, d'environ 175 m par 75 m,⁸ avec sans doute deux rangées de bâtiments adossés à l'enceinte et séparés par une large rue, comme à Boudry.

LE LANDERON

Le pré du *Lamderon* [sic] est cédé en 1325 par le couvent de Saint-Jean de Cerlier (Erlach) au comte Rodolphe IV de Neuchâtel dans le but d'y construire une ville fortifiée.⁹ Le chantier débute, d'après des analyses dendrochronologiques, en hiver 1328–29 par l'abattage des arbres ayant servi à la construction d'une digue dessinant le pourtour de la future ville. Le 13 décembre 1349, un incendie détruit neuf maisons de la rangée occidentale, ainsi que la charte de franchises; l'année suivante, le comte accorde une nouvelle charte.¹⁰

⁵ COURVOISIER MAH NE 1963, p. 355–380; BUJARD/REYNIER 2006.

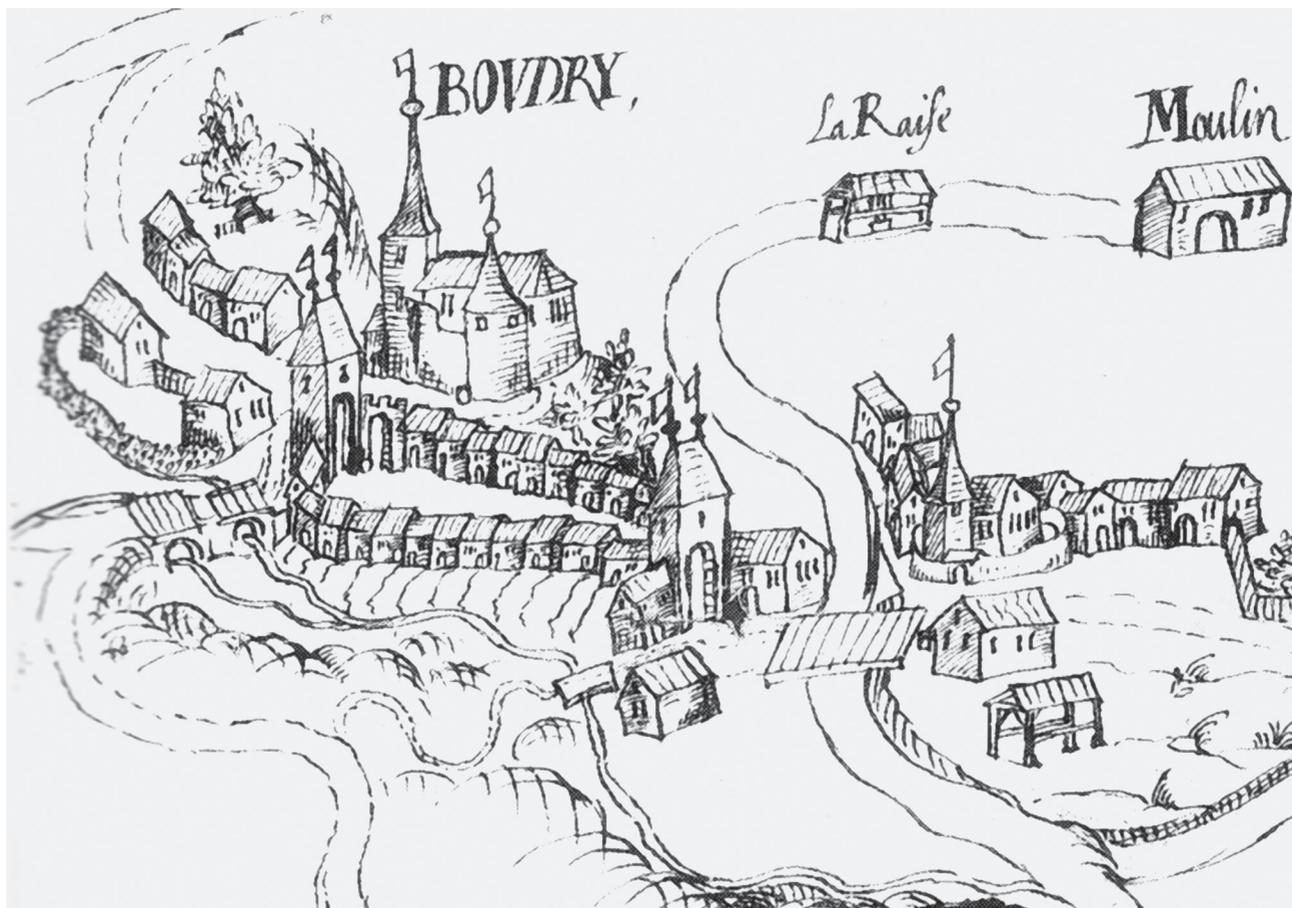
⁶ FAVARGER/TRIBOLET 1982, doc. no 19, 02.09.1378, p. 68–69 (Confirmation par Isabelle de Neuchâtel des franchises accordées par son père).

⁷ COURVOISIER MAH NE 1968, p. 213; BUJARD/REYNIER 2006.

⁸ MANDROT 1865; BOSCHUNG 1995, p. 187–188; MIÉVILLE 1995.

⁹ COURVOISIER MAH NE 1963, p. 144.

¹⁰ BUJARD/BOSCHUNG 2001; BUJARD/BOSCHUNG/GIRARD 1998; BUJARD/REYNIER 2006; COURVOISIER MAH NE 1963, p. 144–191.



5 La ville et le château de Boudry vers 1630, détail d'un dessin de José Perret-Gentil-dit-Maillard (Archives de l'Etat)

La ville mesure environ 180 m de longueur pour une largeur maximale de 80 m; elle est formée de deux rangées parallèles de bâtiments contigus et adossés à l'enceinte, se rejoignant comme une proue au midi et reliées par le château et les caves de l'abbaye de Saint-Jean au nord (fig. 6).

Le renouvellement des franchises du Landeron par Louis de Neuchâtel le 17 janvier 1351 fournit quelques renseignements précis sur la topographie de la ville et offre surtout le plus ancien témoignage écrit sur la création d'une place dans une ville neuchâtoise¹¹. Le passage concernant celle-ci mérite donc d'être cité :

Item cum nos dictus Ludovicus edificare vellemus in medio dicte ville nostre dou Landeron plura edificia et facere quandam carreriam prout protenditur a magna porta anteriori ipsius ville nostre dou Landeron de longitudine, ad posterlam sitam in muros bastimenti ipsius ville prope domum Johannis de Maches, domicelli, predicti dou Landeron dampnum ipsorum, heredum et successorum suorum non modicum in futurum tam propter incendia quam alia pericula eminentia insipientes apparere, nobis humiliter supplicarunt iidem nostri burgenses dou Landeron ut a predictis faciendis cessare vellemus, maxime cum parati essent et sint

totum locum quem edomificare vellebamus a dicta porta anteriori per medium dicte ville dou Landeron usque ad dictam posterlam siccum tenere et cum expensis communitatis ipsius ville nostre dou Landeron levare de grossis lapidibus et arena, nos dictus Ludovicus, comes, supplicationi ipsorum, amore quem erga ipsos gerimus annuentes, promittimus, pro nobis et nostris heredibus bona fide, presentem per tenorem, predictis gentibus nostris dou Landeron et eorum heredibus, dictum locum a dicta porta anteriori dou Landeron usque ad dictam posterlam non edificare nec facere edificari per nos vel per alium in futurum, dum tamen ipsum locum a dicta porta anteriori usque ad dictam posterlam levant de grossis lapidibus et arena ita quod nunc et imperpetuum dictum locum teneant siccum, furno tamen nostro in medio dicte ville nostre dou Landeron existente, nobis semper et nostris heredibus, ibidem dum nobis placuerit, perpetuo et pacifice remanente.

Le comte renonce donc par ce document à construire au milieu de la ville plusieurs bâtiments et une rue entre les deux portes de l'enceinte à condition que l'emplacement

¹¹ FAVARGER/TRIBOLET 1982, doc. no 6. 17.01.1351, p. 38-48.



6 Plan archéologique de la ville du Landeron (Dessin Urs Bertschinger et Christian de Reynier. Archives OPAN)



7 Foire dans la ville du Landeron au début du 20^e siècle, photographie Paul Monnerat (Coll. Fondation de l'Hôtel de Ville du Landeron)



8 La ville et le château de Valangin vers 1630, détail d'un dessin de José Perret-Gentil-dit-Maillard (Archives de l'Etat)

laissé libre soit exhaussé aux frais de la communauté à l'aide de grosses pierres et de sable afin de le tenir au sec; le four existant au milieu de la ville doit en revanche être maintenu.

Les observations archéologiques effectuées en plusieurs points de la ville confirment cette évolution urbanistique. La longueur des maisons primitives était comprise entre 9 et 15 m, tandis que l'espace au-devant des façades devait être privé sur plusieurs mètres de longueur; en effet, le mur mitoyen entre Ville 18 et Ville 20 était prolongé par un mur bas séparant manifestement des courtines.

Quelques décennies après la fondation de la ville s'est produit un fort enfoncement des bâtiments dans le sol marécageux. Pour être mis à l'abri de l'eau, les rez-de-chaussée sont alors remblayés sur une hauteur d'environ 1,50 m. Cette surélévation du niveau des sols et la reconstruction partielle des bâtiments qu'elle a entraînée pourraient être survenues dès le milieu du 14^e siècle déjà. En effet, le plafond de la cave de Ville 28, daté de 1340 environ par la dendrochronologie, est déjà situé au niveau surélevé.

Plusieurs maisons atteignent aujourd'hui une trentaine de mètres de longueur; c'est le résultat d'un allongement des bâtiments observable sur l'ensemble de la ville. A Ville 20, cet allongement s'est produit dans la seconde moitié du 14^e ou au tout début du 15^e siècle, plusieurs décennies en tout cas avant 1435–1438, époque d'une profonde reconstruction ultérieure.

La renonciation du comte à la construction de bâtiments supplémentaires au milieu de la ville rendit possible cet allongement des maisons du pourtour. Le

vaste espace libre central obtenu en 1350, qui constituait une véritable place, a accueilli jusqu'au 20^e siècle les marchés de la ville (fig. 7); il a été équipé de deux fontaines à statue au 16^e siècle.

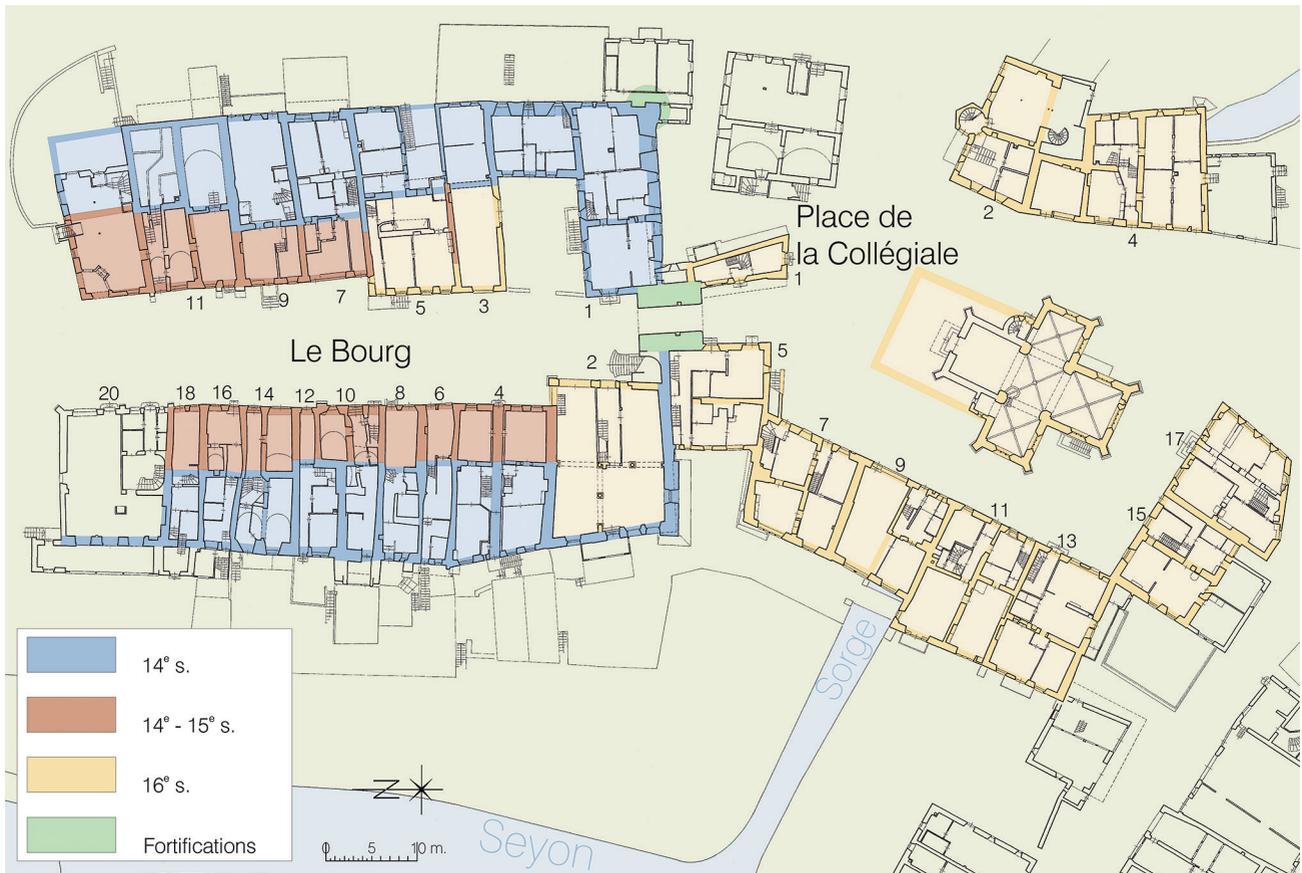
VALANGIN

Le château de Valangin est cité dès 1295, mais la mention au milieu du XII^e siècle d'un seigneur Renaud de Valangin et de son fils Guillaume rend vraisemblable l'existence d'une maison-forte à cette époque déjà.¹² La première mention de la ville de Valangin remontant aux années 1330–39, elle a manifestement été fondée entre la destruction de La Bonneville en 1301 et les années 1330, sans doute pour remplacer cette première fondation urbaine des seigneurs de Valangin, détruite par fait de guerre.

Le bourg de Valangin est considérablement plus petit que les autres fondations urbaines de la région, puisqu'il ne mesure qu'environ 70 m par 50 m et ne comptait en 1531 que 25 feux (fig. 8-10). C'est néanmoins une véritable ville, disposant de lettres de franchises dès 1352 et de bourgeois.

Les maisons étaient au nombre de 25 à 30 à l'intérieur de l'enceinte; en ordre contigu, elles avaient une longueur de 7,50 à 12 m à l'origine, puis de 18 à 20 m après avoir subi dès la seconde moitié du 14^e siècle déjà un allongement similaire à ceux observés à Boudry et au Landeron.

¹² BUJARD 2005; BUJARD/BOSCHUNG 1996; BUJARD/REYNIER 2006; COURVOISIER MAH NE 1968, p. 134–182; GLAENZER/BUJARD 2005.



9 Plan archéologique de la ville de Valangin. (Dessin Urs Bertschinger et Christian de Reynier. Archives OPAN)



10 La rue centrale de la ville de Valangin au début du 20^e siècle (Archives OPAN)

La large rue centrale accueillait les deux foires annuelles accordées à la ville en 1356.¹³ La maison des Bourgeois, élevée sur un terrain à l'angle sud-est de la ville offert en 1509 par Claude d'Aarberg, le montre bien; au 16^e siècle, sa façade sur rue a en effet été avancée de 3 m et percée d'arcades, le rez-de-chaussée offrant dès lors une halle couverte. De l'autre côté de la rue, la maison n° 5, dont la façade se trouve en avant des autres, semble aussi avoir été dotée d'arcades avant sa reconstruction au 18^e siècle.

Dès le milieu du 16^e siècle, voire sans doute déjà dès le 15^e siècle au moins, la surface de la rue disponible pour le marché était agrandie d'un espace libre au-devant des braies du château.

Hors de la ville originelle, la collégiale et les maisons des chanoines qui l'entourent ont été construites dans les premières années du 16^e siècle.¹⁴ Autour de la collégiale s'étendait un cimetière entouré d'un mur. Il n'y avait donc pas de véritable place à cet emplacement, l'actuelle ayant été obtenue par le déplacement du cimetière hors de la ville vers 1615 et le raccourcissement de la nef de l'église en 1840.¹⁵

Il faut enfin signaler que sous l'Ancien Régime les grandes manifestations de la seigneurie de Valangin, telles que prestations de serment et assemblées de la bourgeoisie, se tenaient à l'extérieur de la ville, dans un pré.

CONCLUSION

L'une des caractéristiques des villes neuchâteloises, toutes de taille modeste, est qu'elles ne disposent pas de véritables places au 13^e et dans la première moitié du 14^e siècle. Leurs rues principales, voire leur unique rue, suffisaient aux besoins des habitants.

La création de la vaste place centrale du Landeron en 1350 marque la première apparition attestée du désir de disposer d'un espace libre plus vaste *intra muros*. La

création d'une place de marché au siècle suivant près des halles de Neuchâtel répond à la même aspiration, alors qu'ailleurs, les élargissements ponctuels d'une rue pour accueillir parfois une fontaine ont suffi aux besoins des habitants jusqu'au 18^e siècle, voire plus tard encore.

Nous pouvons déterminer grâce à l'archéologie du bâti et aux plans anciens le périmètre des places, mais, faute de fouilles, nous ignorons tout des édicules qui pouvaient s'y élever de manière pérenne ou temporaire, tels un four au Landeron, des boutiques ou de simples étals de marchands ou d'artisans. Les arcades de Neuchâtel et de Valangin pourraient avoir remplacé certains de ces étals.

A Neuchâtel, les installations de vente s'étendaient jusque sur le « grand pont » ou « pont des Boutiques », entre les places de la Croix-du-Marché et de la rue de l'Hôpital, créant un espace commercial continu. Ce pont, qui porte une maison en 1353 déjà, est en effet rebâti, en bois toujours et avec des boutiques, en 1590–1592. A Valangin également, les fonctions commerciales du bourg débordaient sur le pont en pierre franchissant le fossé devant la collégiale; une boutique y est en effet construite en 1563 en pans de bois par un mercier, à l'emplacement peut-être d'une construction en bois plus petite de 1506.¹⁶

Il reste à espérer qu'une fouille d'une place neuchâteloise pourra à l'avenir apporter des renseignements supplémentaires sur leur aspect et leur usage au Moyen Age.

¹³ FAVARGER/TRIBOLET 1982, doc. no 9, 08.03.1356, p. 53–54.

¹⁴ COURVOISIER MAH NE 1968, p. 145–157.

¹⁵ BUJARD 2005.

¹⁶ L'édifice en pans de bois de 1563, réutilisant quelques pièces de charpente datées de 1506 par la dendrochronologie, a fait l'objet d'une analyse archéologique en 2017–18 par Christian de Reynier, OPAN.

LITTÉRATURE

- BOSCHUNG 1995** BOSCHUNG, Bernard : Le canton de Neuchâtel, in: Stadt- und Landmauern, Zurich 1995, p. 197–202.
- BOSCHUNG et al. 1998** BOSCHUNG, Bernard/BUJARD, Jacques/GIRARD, Edouard et al. : Le Landeron, éd. par l'Association de la Vieille Ville du Landeron, Le Landeron 1998.
- BUJARD 2005** BUIARD, Jacques : La collégiale de Valangin et ses tombeaux au temps de Claude d'Aarberg et Guillemette de Vergy, in: Revue historique neuchâteloise 1–2, 2005, p. 73–90.
- BUJARD 2011** BUIARD, Jacques : Villes et bourgs neufs de Suisse occidentale – observations archéologiques sur le processus d'édification aux 13^e et 14^e siècles, in: Archéologie suisse AS, Groupe de travail suisse pour l'archéologie du Moyen Age et de l'époque moderne SAM, Association suisse châteaux forts SBV (éd.) : Habitat et mobilier archéologiques de la période entre 800 et 1350, Actes du Colloque Archéologie du Moyen Age en Suisse, Frauenfeld, 28–29.10.2010, Bâle 2011, p. 225–235.
- BUJARD 2016** BUIARD, Jacques : Les villes neuves du Pays de Neuchâtel, in: West- und mitteleuropäischer Hausbau im Wandel 1150–1350, Bericht über die Tagung des Arbeitskreises für Hausforschung e.V. in Cluny in Burgund (Frankreich) vom 03.–08. Oktober 2005, in Zusammenarbeit mit dem Centre d'Etudes Clunisiennes (Jahrbuch für Hausforschung 56), Kromsdorf/Weimar 2016, p. 661–671.
- BUJARD/BOSCHUNG 1996** BUIARD, Jacques/BOSCHUNG, Bernard : Le bourg médiéval de Valangin, brève approche archéologique, in: Musée Neuchâtelois 2, 1996, p. 95–97.
- BUJARD/BOSCHUNG 2001** BUIARD, Jacques/BOSCHUNG, Bernard : Urbanisme et fortifications. La maison de Vaumarcus, une demeure exceptionnelle, in: Le Landeron, Histoires d'une ville, Hauterive 2001, p. 29–42, p. 87–92.
- BUJARD/REYNIER 2003** BUIARD, Jacques/REYNIER, Christian de : Aux origines de la ville de Neuchâtel : la porte du Chastel et la Maleporte, in: Revue historique neuchâteloise 3–4, 2003, p. 227–254.
- BUJARD/REYNIER 2006** BUIARD, Jacques/REYNIER, Christian de : Les châteaux et les villes du Pays de Neuchâtel au Moyen Age. Apports récents de l'archéologie, in: Mittelalter – Moyen Age – Medioevo – Temp medieval. Zeitschrift des Schweizerischen Burgenvereins 11, 2006/2, p. 69–102.
- COURVOISIER MAH NE 1955** COURVOISIER, Jean : La ville de Neuchâtel (Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel I = Les Monuments d'histoire de l'art de la Suisse 33), Bâle 1955.
- COURVOISIER MAH NE 1963** COURVOISIER, Jean : Les districts de Neuchâtel et de Boudry (Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel II = Les Monuments d'histoire de l'art de la Suisse 49), Bâle 1963.
- COURVOISIER MAH NE 1968** COURVOISIER, Jean : Les districts du Val-de-Travers, du Val-de-Ruz, du Locle et de La Chaux-de-Fonds (Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel III = Les Monuments d'histoire de l'art de la Suisse 56), Bâle 1968.
- FAVARGER/TRIBOLET 1982** FAVARGER, Dominique/TRIBOLET, Maurice de (éd.) : Les sources du droit du canton de Neuchâtel, in: Les sources du droit suisse, Fonti del diritto svizzero, Funtanas dal dret svizzer, partie 21. t. 1., Aarau 1982.
- GLAENZER/BUJARD 2005** GLAENZER, Antoine/BUJARD, Jacques : La ville de Valangin au Moyen Age, in: Revue historique neuchâteloise 1–2, 2005, p. 35–60.
- MANDROT 1865** MANDROT, Alphonse de : Les ruines de La Bonneville, in: Musée neuchâtelois 6, 1865, p. 5–9.
- MIÉVILLE 1995** MIÉVILLE, Hervé : Une trouvaille monétaire à La Bonneville, in: Musée neuchâtelois 3, 1995, p. 137–158.